

Réf: Dossier N° 107368

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SELLA AFRICA »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody riviera 3, Lot  
438, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SELLA AFRICA »

Objet : Facilitation des moyens de paiement électronique ( MasterCard, carte visa etc...),transfert d'argent mobile money ( Orange, MTN, Moov,Wave ), informatique, et pour la réalisation de l'objet social l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody riviera 3, Lot  
438, Ilot 39

Dirigeant(s) : M DIALLO AMADOU LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04274 du 17/05/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21193/GTCA/RC/2022 du 17/05/2022

